



**Procès-verbal de la séance  
de l'assemblée citoyenne de Peseux  
Mercredi 25 octobre 2023, à 19h30,  
à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, à Peseux**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population et à Monsieur Bertrand Cottier, Chef du service de la population et des quartiers. Environ 60 personnes sont présentes, y compris des membres du Conseil général et divers médias. Elle demande aux personnes de s'annoncer s'il y a volonté à ne pas se faire filmer pour un reportage effectué par la RTS. Personne ne se manifeste.

### **Présentation des membres du bureau**

- Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente
- Monsieur Cyril Vuillemin, vice-président
- Madame Angélique Brunner, secrétaire
- Madame Elisabeth Moser, membre
- Madame Marlyse Moser, membre
- Monsieur Roberto Piacenti, membre
- Monsieur Jean-François Pochon, membre

ainsi que Monsieur Michel Aubert, délégué de quartier à Peseux. Elle profite par la même occasion de le remercier pour l'aide apportée à la préparation de cette assemblée.

### **Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Madame Franziska Schläppy et Monsieur Sébastien Deuve s'annoncent pour cette tâche.

### **Bref rappel des outils à disposition**

La présidente remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

## **Présentation et mise au vote des mandats citoyens**

### **Premier mandat citoyen : La cour des Guches demain.**

Alice, Iris, Mellie, Jolan et Niels présentent leur mandat à tour de rôle. Les élèves décrivent la situation actuelle de la cour des Guches qui est goudronnée et sans jeux. Les enfants proposent à l'assemblée de les soutenir afin de réaliser leurs rêves en ayant de la verdure, des espaces adaptés aux activités qui pourraient également servir en dehors des heures d'école.

### **Deuxième mandat citoyen : Spectacle de drone à la fête nationale.**

Monsieur Cyril Vuillemin, membre du bureau, présente son mandat citoyen. Il explique qu'avant fusion, il y avait, le 31 juillet, des feux d'artifice. Cette animation attirait de nombreuses personnes. Ce n'est plus le cas et il trouve important d'en garder une qui attire « le monde ». Les drones pourraient être complémentaires à la fête de Neuchâtel le 1<sup>er</sup> août et rappelle que les bénéfices sont redistribués aux sociétés locales de Peseux.

### **Troisième mandat citoyen : Aménagement des contresens cyclables dans les rues à sens unique.**

Madame Margaux Pawlowska présente à l'assemblée son mandat citoyen. Utilisatrice de deux-roues, elle demande à la Ville de Neuchâtel, une étude sur les rues à sens unique du village. En effet, elle aimerait que dans la mesure du possible, ces rues deviennent bidirectionnelles pour les vélos.

### **Quatrième mandat citoyen : Zone 30km/h : une zone dangereuse lorsqu'elle n'est pas respectée.**

Madame Myriam Favre présente le dernier mandat citoyen en déclarant vivre à l'Avenue Fornachon et qu'elle constate que le 30km/h n'est pas toujours respecté. Elle s'inquiète pour la sécurité et demande si des aménagements ne sont pas possibles pour mieux faire respecter la vitesse sur ce tronçon.

Avant de passer aux délibérations, la présidente rappelle que le droit de vote est accordé aux citoyennes et citoyens habitant Peseux, peu importe leur âge. Les membres du Conseil communal et du Conseil général ne peuvent pas prendre part aux votes.

## **Résultat des votes**

La cour des Guches demain : oui : 46 voix / non : 0 voix

Spectacle de drones à la fête nationale : oui : 36 voix / non : 2 voix

Aménagement des contresens cyclables dans les rues à sens unique : oui : 38 voix / non : 7 voix

Zone 30km/h : une zone dangereuse lorsqu'elle n'est pas respectée : oui : 35 voix / non : 6 voix

## **Présentation et mise au vote du projet citoyen**

### **Table et bancs à une place de pique-nique dans la forêt de Peseux.**

Monsieur Gérard Guéniat présente le projet citoyen en déclarant être un habitué de la forêt de Peseux et qu'il profite des infrastructures mises à disposition. Néanmoins, il constate qu'une place de pique-nique très fréquentée n'a pas de table, bancs pour manger et s'asseoir. Il en propose une à l'assemblée qui pourrait accueillir plus de 12 personnes avec un budget de 4000.- tout compris.

#### **Résultat du vote**

Table et bancs à une place de pique-nique dans la forêt de Peseux      oui : 48 voix / non : 0 voix

### **Dépôt spontané d'une proposition**

Monsieur Roger Poirier aimerait déposer un mandat citoyen concernant le gîte de Peseux. Il déclare que depuis la fusion, l'endroit, qui est en forêt, n'est plus aussi bien entretenu et qu'il se dégrade. Il rappelle que ce bien peut être loué par la population et qu'il est dommage de le laisser presque à l'abandon.

#### **Résultat du vote**

oui : 42 voix / non : 0 voix

Pour pouvoir être traité lors de la prochaine assemblée citoyenne, le mandat citoyen déposé spontanément devra être remis par écrit auprès d'un guichet d'accueil avant le 31 janvier 2024.

## **Divers**

Plusieurs personnes trouvent ces assemblées intéressantes et le fait que des enfants puissent activement y participer, extraordinaire. Il est juste dommage que le budget ne puisse pas être utilisé complètement, faute de propositions. Un problème de communication est également relevé et plusieurs personnes dans l'assemblée demandent si des possibilités d'améliorations seront prévues à l'avenir.

## **Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024**

Assemblée du printemps : le 19 février. Délai de dépôt des propositions le 31 janvier 2024.

Assemblée d'automne : le 04 novembre. Délai de dépôt des propositions le 16 octobre 2024.

Ces dernières se dérouleront à la salle des spectacles, Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux, à 19h30.

La séance est levée à 20h50.

Peseux, le 25 octobre 2023

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal